



MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les mercredis après-midi et les vacances scolaires

Au préalable :

- La participation d'un enfant à l'accueil de loisirs est conditionnée par la participation d'un responsable légal à un **temps d'information annuel** (30/45mn) dont vous trouverez les différentes dates proposées tout au long de l'année, à l'accueil de la MJC ou sur notre site internet.

Dans le cas où un parent n'a pas pu assister au temps d'info en amont des inscriptions (des mercredis ou des vacances), cela ne bloquera pas l'inscription mais le parent recevra un message lui rappelant cette obligation. Nous proposerons toujours une réunion le samedi qui précède toutes les vacances scolaires. Dans le cas d'une inscription de dernière minute, cette réunion peut être remplacée par unerencontre de 15mn avec un membre de la MJC.

La participation à ce temps vous donne accès à l'accueil de loisirs des mercredis et vacances scolaires. Nous vous présenterons notre projet et ses évolutions, l'organisation et les formalités administratives.

- En préparation de l'inscription en ligne, veuillez télécharger [La fiche de liaison sanitaire](#) et [La fiche d'inscription](#). sur notre site www.mjcduvieuxlyon.com rubrique enfance/famille – Accueil de loisirs (formulaires dispos à la MJC) ; Les compléter, signer et scanner pour chaque enfant (en cas impossibilité à scanner, ces document peuvent être déposés à la MJC)

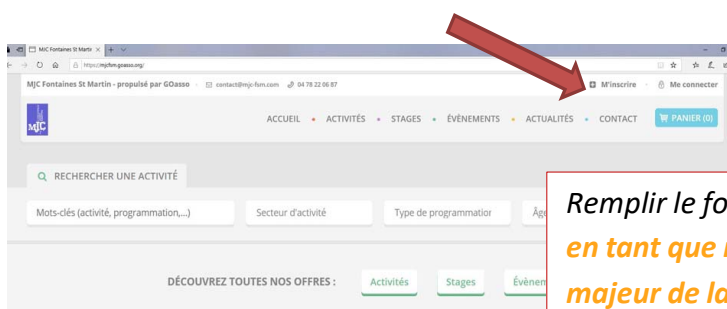
L'inscription se fait en ligne, en 4 PHASE : Nous vous conseillons d'anticiper en effectuant la phase 1 en amont (site accessible dès le 5 juin)

1ère PHASE : Créer votre compte

En amont, **créer son compte famille en ligne** accessible à partir du site www.mjcduvieuxlyon.com en cliquant sur « **S'INSCRIRE** » vous basculez sur la plateforme d'inscription « GoAsso »

Ce compte pourra être utilisé pour toutes vos inscriptions à la MJC et d'une année sur l'autre. Il sera à réactualiser tous les ans.

- Créez votre profil sur GoAsso (vous, parent !)**

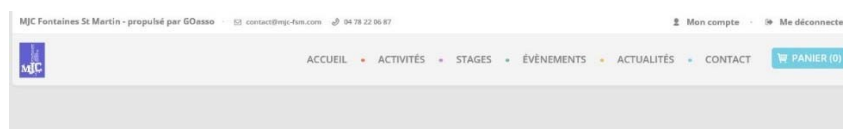


Remplir le formulaire
en tant que référent
majeur de la famille
puis cliquer en bas sur
« je m'inscris ».



- Lorsque vous validez, un **e-mail de confirmation** vous est immédiatement envoyé sur votre adresse mail (Vérifiez vos spams !).

- **Ouvrez votre boîte mail**, et cliquez sur « **Confirmer mon e-mail** », puis sur « **accéder à votre compte** ».



VOTRE COMPTE A ÉTÉ CONFIRMÉ AVEC SUCCÈS !

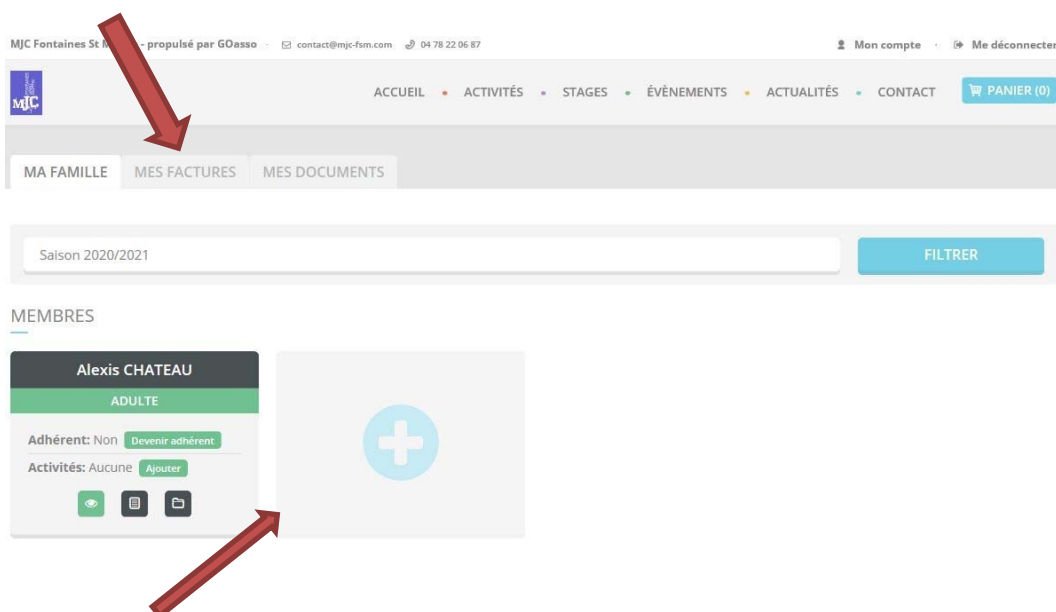
Vous pouvez accéder à votre compte à tout moment

ACCÉDER À VOTRE COMPTE

- **Vous arrivez sur votre espace personnel.**

Vous avez 3 onglets :

- **Ma Famille** : vos états civils, vos inscriptions, vos activités en attente les personnes à prévenir en cas d'urgence
- **Mes Factures** : vos factures, votre attestation d'inscription
- **Mes Documents** : Pour transmettre les documents nécessaires (voir plus bas)



- En cliquant sur **le +** vous pouvez ajouter des membres à votre famille.

Vous pouvez rattacher **le 2ème parent** même si aucun parent n'est adhérent et que vous ne pratiquez pas d'activités. Cela permettra aux deux parents de recevoir nos communications.

Créer le profil de votre/vos enfants

- **Documents à joindre** impérativement sur votre profil GOASSO
 - Le bulletin d'inscription
 - La fiche de liaison sanitaire + La photocopie des vaccins
 - Le Quotient Familial ou dernier avis d'imposition

Dans la rubrique MES DOCUMENTS, vous allez pouvoir transmettre des documents pour tous les membres de votre famille. Cela peut concerner toute la famille (comme le QF) ou un seul membre (fiche d'inscription, vaccins...) pour que chaque document individuel soit rattaché au bon enfant, il faut bien sélectionner la bonne personne en cliquant sur cet onglet.

- **Pour bénéficier du tarif en fonction de votre Quotient Familial** vous devez transmettre **l'attestation de la CAF** avec votre Quotient Familial (ou votre dernier avis d'imposition) CF ci-dessus.

Nous ne faisons pas de révision de QF en cours d'année. En cas d'absence de QF, le tarif maximum sera appliqué, sans possibilité de le faire réviser pour l'inscription en cours. A réception de votre QF, nous le validerons et le tarif correspondant s'appliquera sur les futures inscriptions.

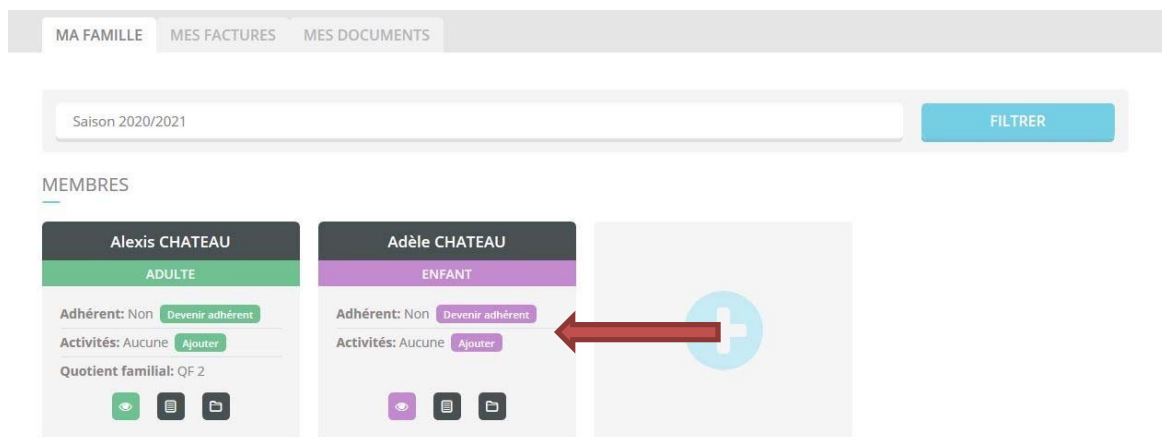
LES TARIFS sont réévalués tous les ans, disponibles en ligne ou à la MJC dès le mois de juin, Ils dépendent du Quotient Familial (QF)

2023-2024	Journée Vacances uniquement	Après-midi dès 13h30 Le mercredi uniquement OU Pôle Ados	Repas + Aprem dès 12h Le mercredi uniquement OU Pôle Ados
T1 < 400	11	5,5	9,50
T2 401 à 700	13,75	7	12,00
T3 701 à 1000	16,5	9	14,00
T4 1001 à 1300	18,75	10	15,00
T5 1301 à 1700	22	11,75	16,75
T6 1701 à 2500	23,75	13	18,00
T7 2501 à 3500	25,5	13,75	18,75
T8 > 3500 ou sans QF	26,75	14,5	19,50

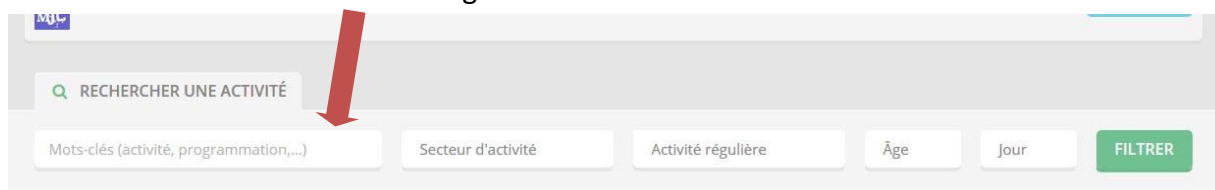
NB : Les frais de garde de l'accueil de loisirs sont déductibles des impôts (sous forme de crédit d'impôt de 50%) pour les enfants de moins de 6 ans

2ème PHASE Pré-Inscriptions en ligne à partir de la date d'ouverture

- Cliquez sur « **mon compte** »
- Choisissez l'**enfant** que vous souhaitez inscrire
- Cliquez sur « **devenir adhérent** » L'adhésion individuelle sera automatiquement mise dans votre « panier ». Si vous souhaitez prendre une adhésion famille (intéressante à partir de 3 personnes) il faut que VOUS, adulte adhérez pour toute la famille. Il faut le faire avant d'inscrire vos enfants.
- Cliquez sur « **ajouter** » (une activité)



- Recherchez « **ACCUEIL DE LOISIRS** » grâce au moteur de recherche :



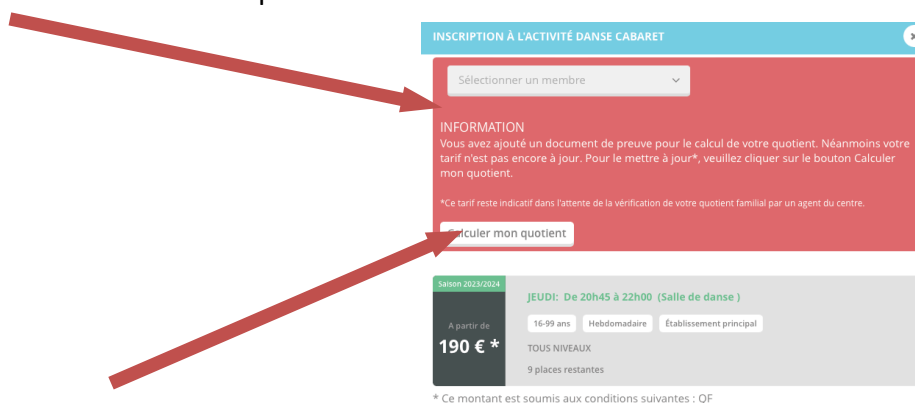
- Cliquer sur « **je découvre** » pour accéder aux différentes tranches d'âge : 3-5 ans ou 6-11 ans.



- Cliquer sur « **je m'inscris** » (vous êtes « non éligible » si l'enfant sélectionné n'a pas l'âge)
NB : Comment savoir où inscrire mon enfant de 6 ans ? Si votre enfant est scolarisé en maternelle il reste en « 3-5 ans » jusqu'à l'été inclus. Un enfant scolarisé en élémentaire s'inscrit en « 6-11 ans »



- 1- **SI** Un message en ROUGE vous rappelle que cette activité a une tarification au QF et qu'elle vous vous demande :
 - Soit de fournir un justificatif si vous ne l'avez pas encore fait



-Si vous avez déjà joint votre justificatif ; le message vous demande de saisir les informations en cliquant sur « **CALCULEZ MON QUOTIENT** » il faut saisir les informations de votre attestation ou les infos de votre dernier avis d'imposition.

Si vous n'avez pas ce message rouge, c'est que la MJC a déjà pris le temps de regarder votre dossier et de valider votre quotient 😊

- **Sélectionnez les journées** souhaitées. Attention, bien sélectionner le « **membre** » de la famille concerné par cette inscription en haut et veiller à bien « **mettre au panier** » en bas de la page

<input type="checkbox"/>	DATE ET HORAIRES	REPAS	PLACES RESTANTES
<input type="checkbox"/>	09/09/2023 12:00 - 18:00	<input type="checkbox"/>	Journée : 50 Repas : 50
<input type="checkbox"/>	13/09/2023 12:00 - 18:00	<input type="checkbox"/>	Journée : 50 Repas : 50
<input type="checkbox"/>	20/09/2023 12:00 - 18:00	<input type="checkbox"/>	Journée : 50 Repas : 50
<input type="checkbox"/>	27/09/2023 12:00 - 18:00	<input type="checkbox"/>	Journée : 50 Repas : 50
<input type="checkbox"/>	04/10/2023 12:00 - 18:00	<input type="checkbox"/>	Journée : 50 Repas : 50
<input type="checkbox"/>	11/10/2023 12:00 - 18:00	<input type="checkbox"/>	Journée : 50 Repas : 50
<input type="checkbox"/>	18/10/2023 12:00 - 18:00	<input type="checkbox"/>	Journée : 50 Repas : 50
<input type="checkbox"/>	08/11/2023 12:00 - 18:00	<input type="checkbox"/>	Journée : 50 Repas : 50
<input type="checkbox"/>	15/11/2023 12:00 - 18:00	<input type="checkbox"/>	Journée : 50 Repas : 50
<input type="checkbox"/>	22/11/2023 12:00 - 18:00	<input type="checkbox"/>	Journée : 50 Repas : 50
<input type="checkbox"/>	29/11/2023 12:00 - 18:00	<input type="checkbox"/>	Journée : 50 Repas : 50

- Quand vous aurez mis toutes les activités souhaitées dans le panier ;
Cliquez sur « **valider mon panier** ».

MON PANIER

PRODUIT	DÉTAIL	MEMBRE	PRIX
ADHÉSION FAMILLE	Saison 2023/2021	Alexis CHATEAU	30 €
			Sous-total: 30 €
* Les frais de commission bancaire s'élèvent à 2% du panier avec un montant de 1€ minimum			Frais de commission: 1 €*
			Total: 31 €



- Un message vous indique que nous vous contacterons. **ATTENTION** vous devez «**valider votre commande**».

PRODUIT	DÉTAIL	MEMBRE	PRIX
ADHÉSION INDIVIDUELLE		Lilou TEST	9 €
ACCUEIL DE LOISIRS	Accueil de Loisirs 3-6 ans VACANCES Automne 23 23/10/2023 08:30 - 18:00 / Avec repas / Journée complète (21 €) 24/10/2023 08:30 - 18:00 / Avec repas / Journée complète (21 €) 25/10/2023 08:30 - 18:00 / Avec repas / Journée complète (21 €) 26/10/2023 08:30 - 18:00 / Avec repas / Journée complète (21 €)	Lilou TEST	84 €
TOTAL			93 €

EN VALIDANT VOTRE COMMANDE, LES ACTIVITÉS OU PRODUIT SÉLECTIONNÉS SERONT EN ATTENTE DE VALIDATION PAR NOS AGENTS. VOUS SEREZ RECONTACTÉ PAR L'ASSOCIATION POUR DÉFINIR LE PAIEMENT DE CE PANIER ET VALIDER DÉFINITIVEMENT VOS INSCRIPTIONS.

VALIDER MA COMMANDE

- Un message vous indique que votre achat est confirmé et que vous avez accès à vos factures : en fait votre demande est en attente de validation et votre facture est à 0, il faut patienter, la MJC va vous envoyer une confirmation sous 48h ouvré

CONFIRMATION DE VOS ACHATS

Vos achats ont bien été pris en compte. Vous pouvez accéder à vos factures via [le lien suivant](#)

DU VIEUX LYON

PARCOURIR LE SITE

NOUS SUIVRE

3ème PHASE : Validation de l'inscription

Une fois la pré-inscription effectuée, La MJC précèdera à un contrôle du dossier pour vérifier si :

- Le dossier est complet (Bulletin inscription, Vaccin, fiche sanitaire).
- Nous validons votre QF sur votre dossier, vous recevez un message de validation
- Le dossier ne présente pas d'impayé antérieur
- Un parent a participé au temps d'information (si le parent n'a pas encore eu la possibilité de participer nous validons « sous réserve de participation »)

En cas de carence, vous recevrez un mail de demande de régularisation.

4ème PHASE : inscription

La MJC vous confirme l'acceptation de votre demande. Vous recevez un MAIL de la MJC vous demandant d'effectuer votre paiement sous 48 heures. Sans paiement, la place sera automatiquement libérée

MODALITES DE PAIEMENT :

1. En ligne : Le règlement de la totalité de l'inscription se fait en ligne par CB selon les modalités des achats en ligne. Une option 3 fois sans frais vous est proposée.

Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours.

-En allant sur votre compte, un bandeau vous indique que vous pouvez désormais payer. Cliquez

MA FAMILLE MES FACTURES MES DOCUMENTS

Saison 2023/2024 FILTRER

INFORMATION : il vous reste le montant suivant à payer sur cette saison : 18,50 € RÉGLER LE MONTANT

MEMRDEC

-Vous arrivez sur la page de **paiement**.

-Une fois votre paiement validé, un mail de confirmation vous sera envoyé

PAIEMENT

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

NUMÉRO DE CARTE
1234 1234 1234 1234

EXPIRE LE
MM / AA

CVC
CVC

J'accepte les conditions générales d'utilisation

PAYER

PAIEMENT SÉCURISÉ AVEC STRIPE

Les transactions bancaires sont sécurisées par la solution Stripe qui intègre les dispositifs d'authentification forte (garantie des données selon le protocole 3D, PCI DSS en langage M.S. 2014). Stripe est certifié PCI. La certification PCI est une norme de sécurité internationale qui garantit la sécurité des données. Stripe bénéficie des protocoles les plus récents pour sécuriser vos paiements électroniques. Neez de commentaires en raison des vos coordonnées bancaires.

RÉCAPITULATIF

PRODUIT	DÉTAIL	MEMBRE	PREX
ADHÉSION FAMILLE		Révis CHATEAU	30 €
SOUS TOTAL			30 €
FRAIS DE COMMISSION	* Les frais de commission bancaire s'évaluent à 2% du montant avec un maximum de 1 €		1 €
TOTAL			31 €

OU

2.A la MJC aux horaires d'ouvertures

En espèces, en chèque, en chèques vacances et prélèvements automatiques.

VOUS ÊTES INSCRITS ! Vous avez donc désormais accès à votre facture et au détail de vos journées à tout moment.

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2023/2024

Ouverture des inscriptions pour les mercredis :

- Pour les enfants (ou leurs frères et soeurs) déjà inscrits à l'accueil de loisirs des mercredis après-midi en 2022/2023 : **dès le lundi 12 juin à 9h**
- Pour les enfants(ou leurs frères et soeurs) déjà inscrits en 2022-2023 à l'accueil de loisirs des vacances ou à une activité de la MJC du Vieux Lyon : **dès le mercredi 21 juin à 9h**
- Pour tous les enfants : **dès le lundi 3 juillet à 9h**

Ouverture des inscriptions pour les vacances : Inscriptions : 3 mois avant le début des vacances à 9h

- **Vacances d'automne** : (Du 23 octobre au 3 novembre 2023) : Ouverture des inscriptions en ligne à partir du **24/07 à 9h**
- **Vacances d'hiver** : (Du 19 février au 1 mars 2024) : Ouverture des inscriptions en ligne à partir du **20/11 à 9h**
- **Vacances de printemps** : (Du 15 au 26 avril 2024) : Ouverture des inscriptions en ligne à partir du **15/01 à 9h**
- **Vacances d'été** : (Du 8 juillet au 2 aout 2024) : Ouverture des inscriptions en ligne à partir du **8/03 à 9h**
- **Mini-séjour d'été** : Ouverture des inscriptions en ligne à partir du **8/01 à 9h**

Fermé : Les jours fériés / Du 26 décembre au 5 janvier 2024/Du 5 au 30 aout 2024

Fermeture des inscriptions:

Vous pouvez vous inscrire en ligne en fonction des places disponibles **jusqu'à 24h avant lajournée.**

Liste d'attente Vous pouvez aussi vous inscrire en liste d'attente en ligne. Nous vous contacterons si une place se libère.

Aide et assistance

Chaque premier jour d'ouverture des inscriptions des mercredis et vacances : Une ligne téléphonique directe est à votre disposition : 04 78 92 19 17 et nous mettons à votre disposition à la MJC, trois ordinateurs de 9h à 18h avec une aide pour les personnes qui en ont besoin.

Pour toute personne qui rencontre des difficultés numériques, la MJC vous accueille toute l'année, aux horaires d'ouverture, pour vous accompagner.

ANNULATIONS

Suite au droit de rétractation de 14 jours :

Conditions d'annulation :

- Annulation plus 3 mois avant la journée annulée : remboursement de 80%
- Annulation de 3 mois à 8 jours : remboursement de 50% (si Certificat médical indiquant l'impossibilité de fréquenter l'AL : 80%)
- Annulation à moins de 8j : pas de remboursement (avec Certificat médical indiquant l'impossibilité de fréquenter l'AL : 50%)

Les remboursements sont effectués sous forme d'avoir uniquement, sur votre profil GoAsso. Vous pouvez demander le remboursement des avoirs en juillet ou en cas de déménagement définitif. Toute demande d'annulation doit se faire par écrit, sur papier ou par mail : accueil@mjcduvieuxlyon.com

MODIFICATION Pour modifier une inscription, notamment pour ajouter un jour de vacances par exemple, vous n'aurez plus accès à l'inscription en ligne, il faudra contacter l'accueil de la MJC